



POLITIQUE QUALITE ET ENVIRONNEMENT

La société PERNAT EMILE a pour objectif d'être et de rester **fournisseur de 1^{er} rang de l'industrie Automobile, tant au plan National qu'International.**

Pour ce faire, elle poursuit une stratégie de développement afin d'atteindre une dimension internationale et de se maintenir parmi les premiers fournisseurs en décollage sur ce marché .

Pour réussir ce challenge, j'ai décidé au moyen d'une **démarche de Management de la qualité** prônant l'amélioration continue de mettre en oeuvre les actions nécessaires pour :

- améliorer la productivité
- maîtriser les coûts
- améliorer l'outil de travail & les moyens mis en œuvre (moyens de production & infrastructure)
- responsabiliser l'ensemble de mon personnel (management participatif, accentuer la formation & privilégier la communication)
- assurer la satisfaction des partenaires internes et externes,

C'est dans cette même volonté d'amélioration continue que je m'engage dans la **préservation de notre environnement** et donc je demande l'**implication de l'ensemble du personnel dans une démarche environnementale** nécessaire pour :

- prévoir & maintenir en conformité nos sites de production aux lois, aux règlements & aux exigences applicables à nos activités,
- prévenir toute pollution, en particulier des eaux, des sols et de l'air
- maîtriser nos consommations d'huiles & solvants
- maîtriser la gestion de nos déchets,

C'est avec la participation de tous les acteurs de l'entreprise, que la Direction peut atteindre ces **objectifs qualités et environnementaux, dans une démarche d'amélioration continue** qui pérennise l'entreprise & améliore sa rentabilité.

C'est le Directeur Qualité Totale de la Société PERNAT EMILE, nommé représentant de la Direction, qui se charge de faire appliquer les principes et procédures régis par notre Manuel Qualité Environnement. Celui-ci est basé sur les référentiels NF EN ISO 9001 (version 2000), ISO TS 16949 (version 2002) & ISO 14001 (version 2004). Pour réussir et atteindre ces objectifs définis dans la revue de Direction annuelle, il a la plus large autorité et les moyens nécessaires.

Fait à Marignier, le 01 /04/09
Roger PERNAT